

## sommaire

### 1 A la Une

En route vers la  
GBCP

### En bref

- 2 ✓ NACRES  
✓ Nouveau marché

### Projet SIFAC

- 3 ✓ Compta analytique  
✓ Espace Sifac

À venir...

### Témoignage

- 4 ✓ Sifac Démat  
✓ Sifac Web

## Edito

L'objectif de simplification actuellement porté au plus haut niveau de L'Etat trouve un écho tout particulier dans le domaine financier. Deux dossiers présentés dans cette lettre en sont une bonne illustration.

En matière d'achat tout d'abord. A l'occasion des travaux conjoints menés sur la simplification de la gestion des unités mixtes de recherche, les pilotes du partenariat élargi (CPU-AMUE-CNRS-INSERM-IRD) ont souhaité qu'une nomenclature achats commune soit élaborée afin qu'au sein d'un laboratoire, les gestionnaires n'aient plus à jongler entre plusieurs référentiels. Ce chantier a permis de mettre au point la Nomenclature Achat Commune à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur (NACRES). Sa mise en place à compter de 2014 s'accompagne de deux points d'appui complémentaires à l'atteinte de l'objectif de simplification. Simplifier implique aussi de converger et pour ce faire, un dispositif particulier a été construit afin de veiller à ce que la nomenclature NACRES reste unique et commune. Les évolutions éventuelles seront décidées et installées collectivement, les liens entre nomenclature achat et comptes comptables seront communs à l'ensemble des établissements. Dans ce but, un travail sur les « dérivations » a été conduit avec l'association des agents comptables afin de mettre à disposition une information homogène.

Sur la gestion budgétaire ensuite. Les travaux de déclinaison des textes fondateurs de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) sont menés de façon transverse entre EPST et EPSCP. Un des axes de réflexion porte sur le constat simple que des natures d'opérations identiques doivent répondre à un dispositif réglementaire identique quel qu'en soit l'opérateur. L'enjeu de simplification est ici évident tant pour les unités de recherche que pour les établissements dont le pilotage ne peut être efficient que s'ils disposent d'une vision consolidée des données. L'impact est essentiel également en matière de système d'information car il s'agit de mettre en place des solutions communes construites de façon concertée.

Bref, comme souvent, les informations portées par le système financier relèvent d'une autre dimension que celle de simples enregistrements d'opérations de dépenses et de recettes.

**Serge Bourguin**  
Expert métier GFC - Amue

## A la Une

## En route vers la GBCP

**Il y a longtemps que vous en entendez parler, la GBCP est aujourd'hui de plus en plus concrète. L'Amue est en ordre de marche pour cette prochaine révolution. On fait le point ?**

Après 50 ans de règne, le texte qui régissait la vie budgétaire et comptable de l'ensemble des opérateurs évolue en profondeur. Le cadre change, la temporalité évolue, les définitions sont revues, le rôle des acteurs est modifié.

Trois éléments essentiels sont à retenir : désormais la prévision et l'exécution s'inscrivent obligatoirement dans un cadre pluriannuel ; les autorisations de recettes et de dépenses qui appuient la comptabilité budgétaire seront basées sur les prévisions d'encaissement et de décaissement, enfin, l'ordonnateur et l'agent comptable tiennent chacun pour ce qui le concerne la comptabilité budgétaire.

**« Anticiper et accompagner la mutation profonde du cadre de gestion »**

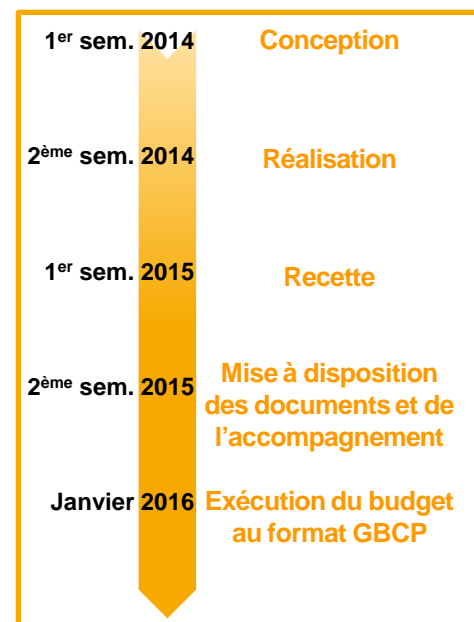
Deux décrets portent ces évolutions : le décret n° 2012-1246 et le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012. Leur mise en œuvre s'effectue en deux temps : Le premier était le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le second est programmé pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette échéance différée s'explique par l'ampleur des évolutions à intégrer dans les processus de gestion et dans les systèmes d'information. Cet ensemble nécessite un vaste plan d'accompagnement du changement et notamment de formation.

L'Amue a un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre de cette réforme et accompagnera ses adhérents

sur l'ensemble de ces domaines d'intervention : formation, accompagnement et système d'information.

Pour accompagner le mieux possible les établissements dans la mise en œuvre de cette réforme, l'Amue met à disposition un espace dédié sur son site internet. Retrouvez tous les textes réglementaire en vigueur, les documents d'analyse de l'Amue mais aussi du MESR et un calendrier détaillé de la mise en œuvre. Cet espace est évolutif et sera régulièrement mis à jour en fonction des actualités de l'Agence sur le sujet. Il est destiné aux agences comptables, ainsi qu'aux responsables administratifs de composantes.

**SIFAC et la réforme GBCP.**



## En bref !

**NACRES dans Sifac, ça commence en octobre !**

*La nouvelle nomenclature achats commune à la recherche et l'enseignement supérieur, NACRES, sera mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans Sifac.*

- ✓ **Octobre 2013** : l'Amue livre le mode opératoire de bascule de l'actuelle nomenclature vers NACRES dans Sifac.
- ✓ **Octobre à décembre 2013** :
  - Vous intégrez les changements de nomenclatures et les modes opératoires au cahier de clôture 2013 à l'aide des procédures livrées par l'Amue
  - Vous rapprochez vos marchés en cours de la nouvelle nomenclature et du plan comptable si nécessaire grâce à l'outillage Sifac fourni par l'Amue.
- ✓ **Fin 2013, début 2014** : Vous terminez l'exercice 2013 et basculez sur l'exercice 2014.
- ✓ **1er janvier 2014** : Vous mettez en œuvre la nouvelle nomenclature achats commune à la recherche et à l'enseignement supérieur, NACRES
- ✓ **2014** : Vous accompagnez vos gestionnaires dans l'appropriation de cette nouvelle nomenclature. ■

[Découvrir le dossier NACRES sur AMUE.FR](#)

**Nouveau marché intégrateur**

Le renouvellement du marché de la Tierce Maintenance Applicative (TMA) de SIFAC a été publié le 18 avril dernier.

**Les nouveautés**

- **Création d'un accord-cadre** : il permettra aux établissements de commander des évolutions et des accompagnements à l'intégrateur aux conditions du marché. Ces accompagnements seront plus nombreux ainsi que les prestations d'expertise associées.
- **Intégration de développements collaboratifs** dans la souche.
- **Agilité** : le nouveau marché répondra aux prérogatives de la méthode Agile. Il permettra une plus grande visibilité pour chaque partie prenante dans les phases de conception grâce aux maquettes et prototypes de la solution. ■

**À venir...**

Formation les **17 et 18 juin 2013** destinée aux équipes gérant le patrimoine immobilier.

Objectif : donner aux responsables des services patrimoine les éléments d'information nécessaires pour connaître l'application financière Sifac et pouvoir en tirer le meilleur parti.

**Aidez-nous à relayer cette information dans votre établissement auprès des responsables des services patrimoine.**

[En savoir +](#)

**Formations**

- 17/06/2013 > Conventions. [En savoir +](#)
- 24/06/2013> Gestion de la TVA. [En savoir +](#)
- 26/06/2013> Analyse des postes non soldés. [En savoir +](#)
- 01/07/2013> Comptabilité analytique [En savoir +](#)
- 02/07/2013 > Le régime budgétaire et financier RCE. [En savoir +](#)

**Conférence**

- 12 et 13/06/2013> Séminaire Implémentation EHP - SAP - Présentation du projet technique. [En savoir +](#)

**Ateliers de déploiement**

- 11/06/2013> Sifac Démat – Vague 1, impacts organisationnels. [En savoir +](#)



## Utiliser Sifac

Focus GFC

## pour sa comptabilité analytique



### Pourquoi mettre en place une comptabilité analytique ? Quels enjeux pour l'université d'Angers ?

Outre la nécessité de se conformer à la législation concernant les EPSCP induite avec la loi LRU et les RCE, nous devons répondre à plusieurs enjeux au moment du lancement de Sifac. Il était impératif de mieux connaître les coûts, les apprécier et les comparer, notamment pour le redéploiement de moyens.

Nous devons identifier les coûts maîtrisables pour les analyser et les optimiser dans le cadre des financements externes par exemple. Nous avons des objectifs concernant la tarification des services, les établir, les adapter et les maîtriser, mais également concernant les obligations légales, fiscales et concurrentielles, comme par exemple connaître le coût d'une prestation fournie.

Nous devons disposer d'éléments pour négocier et formaliser les conventions entre l'université, le ministère et les collectivités. Et enfin, bien sur, satisfaire aux exigences de transparence financière.

Les utilisations principales que l'université d'Angers fait de Sifac sont aujourd'hui liées à la recherche,

notamment à la valorisation des contrats industriels, à la valorisation de projets, mais également à la tarification et à l'estimation du coût des projets en interne.

### Qu'attendez-vous des données qui viennent de Sifac en tant qu'outil de pilotage ?

Sifac est la base principale de travail, à travers les comptabilités générales et budgétaires. C'est un outil qui correspond au besoin puisque les fonctionnalités principales nécessaires à la mise en place d'une comptabilité analytique (charges supplétives, charges non incorporables, cycles de répartition...) sont parfaitement opérationnelles.

### Quels seraient, selon vous, les axes d'amélioration à mettre en œuvre ?

Au niveau de Sifac, des améliorations pourraient être intéressantes quant au développement des prestations réciproques entre entités, de la mise en place de liens avec d'autres briques du SI afin d'importer de façon automatique les indicateurs d'activités ou bien encore dans la forme sur la restitution des résultats. ■

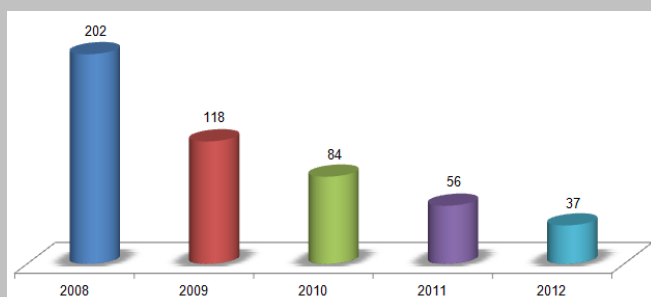
**Dominique Baupin**

Directeur du pilotage et de l'évaluation  
Université d'Angers

## Indicateurs...



Indicateurs de réactivité de l'assistance



Volume moyen d'assistance lors de l'année de démarrage

## Zoom sur le web L'espace Sifac change

...pour mieux répondre à vos attentes :

- Une **arborescence** plus **intuitive** accessible par domaines
- Suppression des comptes individuels au profit de **comptes génériques** pour vous permettre de **mieux administrer les accès** de vos équipes.
- Le forum disparaît pour ne laisser qu'un **seul point d'échange** : [sifacsites@listes.amue.fr](mailto:sifacsites@listes.amue.fr)

### A retenir : FIN JUIN, DERNIERS DELAIS

> Les comptes individuels sont désactivés pour l'accès à la documentation générale.

### Quelques soucis

Les difficultés rencontrées par certains d'entre vous pour accéder à leur compte générique sont en cours de résolution. N'hésitez pas à nous écrire à [sifac.communication@amue.fr](mailto:sifac.communication@amue.fr)

## La conduite du changement : une nécessité.

### Quand avez-vous mis en place la démat ?

En 2011 à l'INPL puis en 2012 pour l'ensemble de l'Université de Lorraine nouvellement créée. La fusion nécessitait une réorganisation des services ; Nous en avons profité pour implanter un Sifac propre à la nouvelle université ainsi que l'outil de dématérialisation\*. Le choix de changements aussi radicaux simultanément n'a pas été simple, mais il était nécessaire de les réaliser en même temps.

### Quelle organisation avez-vous mis en œuvre ?

Le déploiement d'un outil de dématérialisation induit forcément la création d'un service facturier. Chez nous, il est centralisé : il n'y a plus qu'un seul point d'entrée des factures dans notre établissement. Elles y sont triées, scannées et envoyées par lot au service facturier.

### Quels sont les premiers bénéficiaires ?

On ne peut pas encore parler de bénéfices financiers. Nous avons souhaité réaffecter trois ETP pour compenser l'achat de l'outil de dématérialisation... Ce fut une erreur. Il faut, au contraire, renforcer les équipes pendant toute la phase d'appropriation, ou au moins ne pas la fragiliser. La formation des personnels est incontournable pour que le processus fonctionne. Aujourd'hui, on est encore dans cette phase : de nombreux échanges sont encore nécessaires entre les services ordonnateur et comptable, notamment concernant le service fait. On ne peut pas encore parler de ROI, pas après 1 an, soyons honnête.

### Pour autant, la dématérialisation a déjà des effets positifs ?

Oui, bien sûr ! Le service ordonnateur peut voir la facture, il en a l'image et c'est plus confortable pour lui. Ensuite, nous avons limité les échanges papiers entre le service facturier et le service ordonnateur en généralisant les pratiques d'un des établissements fusionnés, à savoir dématérialiser les pièces justificatives des factures.

Enfin, même si pour l'instant les délais de paiement des factures n'ont pas diminué, on connaît notre stock et on peut facilement retrouver nos factures en cas de demande du fournisseur.

### Quelques conseils pour ceux qui se lancent dans l'aventure ?

Etre patient et ne pas se précipiter : il faut 6 à 8 mois pour que le circuit de dématérialisation fonctionne correctement.

La première année, il ne faut pas sous-estimer l'impact du changement de pratique. Je conseille de mettre en place de nombreuses formations, d'accompagner le changement par la communication et surtout, de ne pas chercher de suite à réaffecter des ressources.

Enfin, il faut sensibiliser les fournisseurs à la nouvelle organisation de l'établissement et à l'importance de produire une facture conforme au bon de commande. A la clé : un service fait de qualité, sans aller-retour superflus et forcément, un gain de temps considérable.

\*L'université de Lorraine a déployé en avance de phase l'outil ITESOFT. Le produit Sifac démat, construit sur cette même souche, sera déployé dans l'établissement en 2014.

**Olivier Engel**  
Agent comptable  
Université de Lorraine

### Pourquoi avoir implanté Sifac Web dans votre établissement ?

Initialement, Sifac a été déployé dans l'établissement sur les pôles financiers mutualisés avec lesquels les gestionnaires de composante n'avaient pas de liens directs. Pour créer ce lien, nous avons développé une application interne en attente de l'outil parfaitement intégré à Sifac... Sifac Web.

### Comment avez-vous accompagné ce déploiement auprès des utilisateurs ?

Le public était déjà conquis. Il faut savoir que Nabuco Web, l'équivalent de Sifac Web pour l'outil Nabuco, était très utilisé dans notre établissement. Ce nouvel outil était très attendu. Il faut dire qu'il simplifie et diminue les échanges entre les différents acteurs du circuit financier. Il représente un gain de temps pour les équipes et un gage de qualité grâce à l'harmonisation des procédures. Pour autant, nous n'avons pas sous-estimé ce déploiement ; des formations ont été organisées

## Témoignages

pour les volontaires avec des périodes de test sur un ou deux mois. Les formations ont ensuite été généralisées aux gestionnaires des pôles mutualisés. La communication interne nous a aidé via le réseau des responsables financiers et quelques réunions.

### Le bilan aujourd'hui ?

Très positif : 60 utilisateurs à ce jour et nous cibons jusqu'à 150 utilisateurs. L'outil répond à notre besoin, l'acceptation et la prise en main se passe très bien. Quand Sifac prendra en charge les missions (fin 2013 NDLR), je pense que nous optimiserons encore d'avantage cet outil. D'ailleurs, nous étendrons sans doute l'utilisation aux chercheurs à ce moment-là.

**Frédéric Dehan**  
Directeur Général des services  
Université de Strasbourg